

SYMBOLIC VIOLENCE AND ITS' IMPACT ON THE POLITICAL DECISION-MAKING PROCESS IN ROMANIA¹

Monica PAVEL²

ABSTRACT: *THE POLITICAL VIOLENCE IS A SOCIAL PROCESS THAT EXISTS IN EVERY SOCIETY WHERE THERE IS A SOCIAL DOMINATION.OUR RESEARCH IS FOCUSED ON ELITE'S POSITION IN POLITICAL DECISION-MAKING PROCESS IN ROMANIA DURING THE 2004-2008 LEGISLATURE. THERE WERE YEARS WHEN ROMANIA HAD TO REALISE THE LEGISLATIVE HARMONISATION WITH THE EUROPEAN COMMUNITY. THE EUROPEAN INTEGRATION WAS THE PROCESS WHICH IMPOSED TO THE ROMANIAN POLITICAL ELITE A NEW PATTERN, NEW RULES AND A DIFFERENT POLITICAL STRATEGY.OUR ANALYSIS STARTS BY ASKING THE FOLLOWING QUESTIONS: IS THE SYMBOLIC VIOLENCE AN INFLUENCE FACTOR IN THE POLITICAL DECISION-MAKING PROCESS? HOW IT ACTS?IN ORDER TO CLARIFY THOSE QUERIES WE ANALYSE (QUANTITATIVELY AND QUALITATIVELY) THE PAPER REGISTRATIONS OF ANY LEGISLATIVE INITIATIVE WHICH HAVE BEEN MADE DURING THE MENTIONED LEGISLATURE. FROM A TOTAL OF 3457 LEGISLATIVE PROJECTS, IN ROMANIAN PARLIAMENT, 1387 COME FROM THE GOVERNMENT AND ONLI 35 WERE REJECTED. THIS MEANS THAT THE SYMBOLIC VIOLENCE PROCESS IS AN IMPORTANT FACTOR WHICH CAN INFLUENCE THE DECISION-MAKING PROCESS.*

KEY WORDS: *SYMBOLIC VIOLENCE, POLITICAL DECISION-MAKING PROCESS, EUROPEAN INTEGRATION, LEGISLATIVE PROJECT – ADOPTED LAW, SOCIAL DOMINATION.*

INTRODUCTION

*La décision politique représente le plus efficace instrument de changement social, qui peut pénétrer les plus profondes couches sociales. Ou, par contre, le plus efficace instrument de résistance à l'instabilité sociale sous les formes multiples sous lesquelles celle-ci pourrait apparaître.*³ Le fait que la décision politique est un instrument si important pour la vie de toute la population d'un pays constitue la raison de la participation des représentants de toute la société roumaine (soit à son adoption, soit à sa mise en œuvre). Le Parlement est l'organisme représentatif suprême de la Roumanie. Quand on dit parlement, on pense à l'organe législatif, aussi qu'au lieu où les lois du pays sont adoptées, modifiées ou abrogées. C'est donc dans l'activité du parlement roumain qu'on peut mieux observer le processus et les résultats de la décision politique.

¹ „This work was financially supported through the project "Routes of academic excellence in doctoral and post-doctoral research - READ" co-financed through the European Social Fund, by Sectoral Operational Programme Human Resources Development 2007-2013, contract no POSDRU/159/1.5/S/137926.”

² PhD, University of Bucharest, Romania, monic.pavel@gmail.com.

³ Camelia Florela Voinea, comp., *La décision – une formule interdisciplinaire : élites, mentalités, genre et modélisation dans la décision politique*, (Bucaresti: Maison d'édition de l'Université de Bucarest, 2007), 67 ;

L'objet de notre recherche scientifique est constitué par la décision politique, analysée de plusieurs points de vue – acteurs, processus, étapes – parallèlement avec l'un des facteurs principaux qui peuvent influencer ce mécanisme politique : la violence symbolique. La période que mon étude envisage est la législature 2004-2008, période qui a constitué le cadre de l'harmonisation législative que notre pays a dû réaliser après son adhésion à la Communauté européenne.

La question de recherche qui va guider notre démarche scientifique est la suivante : est-ce que la violence symbolique représente réellement un facteur d'influence dans le cadre du processus décisionnel ? L'hypothèse de travail de mon étude est que le phénomène social représenté par la violence symbolique influence vraiment la décision politique, n'importe quels sont les domaines dans lesquels cette décision produit ses effets (social, politique ou économique). Du point de vue méthodologique, j'ai utilisé l'analyse quantitative et l'analyse qualitative des débats parlementaires qui ont accompagné l'harmonisation législative de la période mentionnée, au niveau des initiatives législatives déposées dans le cadre du Sénat en tant que première chambre qui reçoit les projets de loi.

MAIN TEXT

Pour illustrer mieux l'hypothèse de travail, nous commencerons par la définition des concepts fondamentaux de cette analyse : *la décision politique* et *la violence symbolique*.

La violence symbolique est un phénomène spécifique à toutes les sociétés dans lesquelles il y a de la domination sociale. C'est un processus par lequel les normes et les valeurs propres aux gens qui forment le gouvernement sont imposées à tous les autres membres de la société. Le but est celui de maintenir les privilèges et l'autorité de l'élite dominante. Le paradoxe de ce processus de manipulation sociale et politique est représenté par le fait qu'il se développe avec le consentement tacite de la classe dominée. Ce processus de manipulation se réalise continuellement par l'intermédiaire des médias et de l'enseignement, par lesquels le pouvoir politique - à lire l'élite dominante - impose une certaine représentation de la société, en créant des modèles et ainsi, elle influence les attentes des membres de la société en ce qui concerne la classe politique et son autorité.

Le créateur du concept de violence symbolique a été le sociologue français Pierre Bourdieu. Il considérait que ce type de violence représente un moyen de persuasion par lequel la classe dominante exerce une manipulation de la classe dominée, manipulation qui la détermine d'agir dans l'intérêt des membres de l'élite dominante et permet à ces derniers de se préserver les privilèges et les positions d'autorité dans la société. La violence symbolique représente un processus de *soumission* par lequel les couches sociales dominées conçoivent la réalité comme une hiérarchie sociale naturelle et légitime. Ils ont une vision de leur réalité sociale où les privilèges et les positions de ceux qui constituent la classe dominante sont perçus comme quelque chose de commun, de normal, de *comme il faut*. Les éléments théoriques que Pierre Bourdieu utilise en identifiant et en analysant ce processus social sont *le champ politique* et *l'habitus*.

Le champ politique est une arène qui se donne comme telle et dans laquelle il y a des combats, des affrontements déclarés.⁴ Tout comme dans le domaine de la physique, c'est une accumulation de force, de capital politique dans ce cas, d'où se met en évidence l'élément dominant. L'élite dominante d'une société est née de la stratification sociale. Cette stratification sociale à l'intérieur d'un champ met en évidence l'élite dominante, qui gagne une position dominante : ce qui signifie que ses membres ont accumulé assez du capital spécifique au champ respectif :

⁴ Pierre Bourdieu, *Propos sur le champ politique*, (Lyon: University Press of Lyon, 2000), 39;

- le capital intellectuel (les diplômes et les titres obtenus);
- le capital culturel (les œuvres d'art détenues);
- le capital économique (les ressources économiques et matérielles détenues);
- le capital politique (de l'autorité - qui donne à une certaine personne la légitimité d'établir les règles du jeu à l'intérieur du champ politique).

L'habitus représente un système de goûts ou de dispositions acquis commun à un ensemble d'agents qui donne une même signification à l'ensemble de leurs actions. C'est aussi un système de définition de la réalité, reposant sur des catégories socialement construites. Ce qui signifie que les membres de la classe dominée se construisent une représentation du monde et de la réalité sociale au milieu de laquelle ils vivent, représentation qui s'appuie sur les éléments et les structures, bref sur les attentes, nées dans la mentalité collective. C'est comme ça que les stéréotypes sont nés et ils engendrent certaines actions et certains comportements aux membres de la société.

Une forme de la violence symbolique est représentée par *le discours politique*, par l'intermédiaire duquel l'élite politique désire de convaincre la classe dominée que les intérêts et les privilèges de ceux qui forment la classe dominante sont leurs propres intérêts et qu'il vaut la peine d'agir pour les réaliser et, même, qu'ils (la classe dominée) veulent cette chose. Selon le sociologue français, le spécifique du langage politique est représenté par *la capacité du langage de dire le rien, le néant, de faire exister dans les mots et par les mots ce qui n'existe pas dans les choses, de donner une forme d'être, capable de susciter la croyance, au non-être ou à l'apparence*⁵. Et par cette affirmation nous pouvons comprendre mieux pourquoi on a considéré que langage peut devenir *pouvoir dans les mains du pouvoir*.⁶

Le concept de la décision est un concept très complexe. La première théorie générale du processus décisionnel appartient au philosophe et mathématicien français Nicolas de Condorcet⁷, dans la vision duquel la décision représentait un choix d'un ensemble d'alternatives. À présent, la *Théorie de la Décision* représente un domaine de recherche situé à la frontière des sciences humaines (psychologie, sociologie, anthropologie, sciences politiques) et des sciences exactes (qui s'occupent de statistiques, de probabilités, de l'intelligence artificielle et de la modélisation électronique). Du point de vue politique, quand on s'occupe de l'analyse de la décision en tel que processus, on doit la concevoir dans sa logique globale, d'ordre politique, économique et social, selon les domaines de ses effets. De plus, le processus de la décision politique a évolué en même temps que les sociétés. À nos jours, *le critique* déclaré du vieux système cartésien de la tripartition du processus décisionnel – concevant le processus formé de trois étapes : conception, décision et exécution – Lucien Sfez considère que dans la société moderne la décision politique a quatre fonctions fondamentales :

- Elle permet à l'acteur social d'actionner;
- Elle permet au citoyen d'accepter le monde tel qu'il est, en lui créant l'illusion que par ses choix il a participé à la réalisation de ce monde;
- Engendre la séparation des pouvoirs dans le cadre de l'Etat;
- Assure la fonction idéologique de préservation sociale, ce qui signifie la conservation du système des normes.

⁵ Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, (Paris: Fayard, 1982), 327;

⁶ Christian Le Bart, *Le discours politique*, (Paris: University Press of France, 1998), 106;

⁷ Nicolas de Condorcet, *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix*, Paris, Royal Publishing House, 1785;

La conclusion de l'écrivain français est que la décision politique représente *l'arme légendaire des gouverneurs*⁸. Cette conclusion se reflète aussi dans les résultats de notre recherche.

J'ai structuré mon analyse de la législature 2004-2008 du point de vue des éléments principaux par lesquels se manifeste la violence symbolique : les médias et le système national d'enseignement. En analysant les débats générés par les modifications des lois concernant les domaines de l'audiovisuel (L504/2002) et de l'enseignement (L1/2011), nous allons découvrir des éléments qui decèlent l'influence du phénomène de la violence symbolique sur le processus décisionnel.

En ce qui concerne les normes des médias, il y avait depuis 1993 la résolution 1003 concernant l'éthique journalistique, résolution qui avait un caractère de recommandation. Plus tard, il y avait nombreuses guides concernant les émissions et les réclames de télévision recommandés par l'Union européenne. Quand même la résistance au changement a été grande et difficilement à dépasser. Seulement en 2007, quand le Parlement européen a demandé des stratégies nationales de tous les États adhérents – demande qui a eu un caractère de directive – les autorités roumaines ont réagi et ont essayé de donner une suite favorable à cette demande. Les effets ont été visibles seulement dans la législature suivante (2008-2012): la *Décision 220/24.02.2011*, concernant *Le Code de réglementation du contenu audiovisuel*, décision qui soulignait le fait que parmi les fondements d'une société démocratique se trouvent *la liberté d'expression* et *l'accès libre à toute information d'intérêt public*; en même temps le document renforçait l'idée que les médias ont l'obligation d'assurer une information correcte, vérifiée et présentée impartialement et avec bonne foi. En fait, cette décision avait le rôle de nommer, au niveau national, un organisme qui soit un instrument de pouvoir et de contrôle dans les mains de l'élite gouvernante : le Conseil National de l'Audiovisuel.

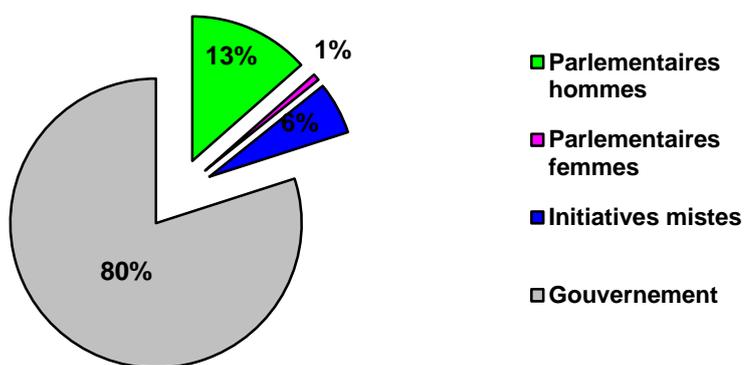
La loi de l'enseignement nous offre, par les modifications qu'elle a subies, des signes de la violence symbolique. Même si la loi a été adoptée seulement en 2011 dans la forme actuelle, pendant la législation 2004-2008, elle a engendré des débats acharnés. L'opinion publique roumaine et surtout les générations jeunes, en plein processus de formation, ont assisté à une modification perpétuelle des programmes scolaires qui ne touchait jamais les structures et les modèles promouvés pendant les dernières décennies: on apprécie toujours les modèles de comportement et les stéréotypes qui ne mettent en péril l'autorité et les privilèges de l'élite dominante. Ceux-ci constituent très rarement l'objet des débats – quand on modifie ou on complète cette loi – parce que leur changement entraînerait des changements dans la représentation que la classe dominante s'a créée et a entretenue dans l'esprit de la grande majorité de la population de Roumanie.

D'autres signes de la présence du phénomène analysé dans le processus de la décision politique, et qui ne peuvent pas être négligés, sont représentés par le fait que la grande majorité des initiatives législatives proposées pendant la législature envisagée ont appartenu au Gouvernement et de ces propositions seulement une très petite partie a été rejetée, le reste devenant des lois et produisant leurs effets en faveur de la même élite dominante. La réalité concrète nous montre que d'un total de 3457 initiatives législatives 1387 ont été faites par le Gouvernement et seulement 35 ont été rejetées, le reste de 1352 étant devenues lois.

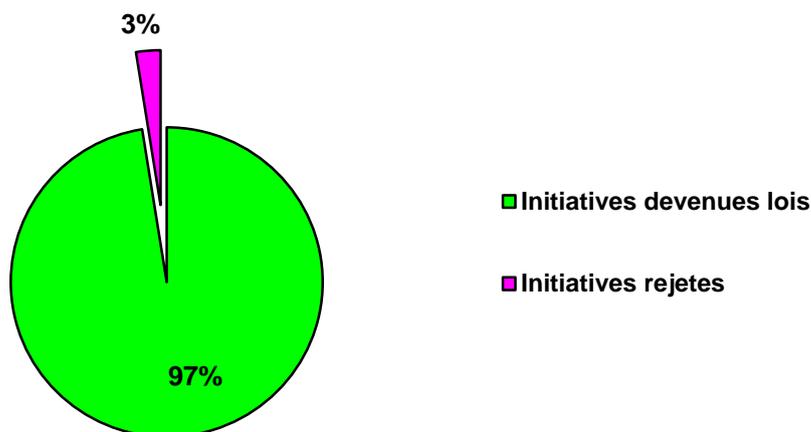
Dans les graphiques suivants on peut constater l'importance que le parlement et l'élite politique en général a accordée à cette harmonisation législative et aux initiatives parvenus du Gouvernement de la Roumanie.

⁸ Lucien SFEZ, *Critique de la décision*, (Paris: National Foundations of Political Sciences Press), 27;

Graphique no. 1 La participation du gouvernement au processus législative : initiatives législatives



Graphique no. 2 La proportion des initiatives du Gouvernement qui sont devenues lois



CONCLUSION

La conclusion de notre recherche est que dans la société roumaine les instruments de la violence symbolique sont puissants et bien représentés et qu'ils agissent avec le consentement de la population qui constitue couche sociale dominée.

Si ces instruments aident la classe dominante à construire des structures sociales et politiques nouvelles et modernes, basées sur les mêmes modèles de comportement et de pensée que ceux qui ont soutenu la naissance de leur élite sociale, le changement de notre société s'attarde trop. Il reste alors à la société démocratique d'équilibrer la balance par des instruments tels : une société civile active et un dialogue social réel, qui peuvent, à leur tour, influencer la décision politique.

REFERENCES

REFERENCES PRINCIPALES

26. **Loi 52/2003** concernant la transparence décisionnelle dans l'administration publique ;
27. **Loi 281/2013** pour modifier et compléter la **Loi 52/2003** concernant la transparence décisionnelle dans l'administration publique ;
28. <https://www.senat.ro/legis/lista.aspx> (l'archive des sténogrammes des séances développées dans le Sénat de la Roumanie) – consulté le 02.07.2015 ;
29. http://www.cdep.ro/pls/proiecte/upl_pck.home (l'archive des sténogrammes des séances développées dans la Chambre des députés de la Roumanie) – consulté le 02.07.2015;
30. <http://gov.ro/ro/guvernul/procesul-legislativ> (le site officiel du Gouvernement de la Roumanie) – consulté le 02.07.2015;

REFERENCES SECONDAIRES

1. **Bourdieu, Pierre**; *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000;
2. **Bourdieu, Pierre**; *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions Fayard, 1982;
3. **Bourdieu, Pierre**; *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979;
4. **De Condorcet, Nicolas**; *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix*, Paris, Imprimerie Royale, 1785;
5. **Le Bart, Christian**; *Le discours politique*, Paris, PUF, 1998;
6. **Sfez, Lucien**; *Critique de la décision*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1973;
7. **Voinea, Camelia Florela**, comp. ; *Decizia – o formulă interdisciplinară: elite, mentalitate, gen și modelare în decizia politică*, Bucarest, Maison d'édition de l'Université de Bucarest, 2007.